Formation inter-établissements

Les écrits professionnels en protection de l'enfance

Les écrits professionnels en protection de l'enfance sont essentiels pour garantir une traçabilité et une continuité des interventions, ce qui est crucial pour le suivi des enfants et des familles. Ils soutiennent la prise de décisions éclairées en fournissant des informations claires et précises aux instances décisionnaires. Ces documents facilitent également la collaboration interdisciplinaire entre les différents acteurs. Enfin, ils doivent respecter les normes légales et éthiques, notamment en matière de confidentialité.
La formation vise ainsi à comprendre les enjeux de l'écrit professionnel (éthique, juridique, qualité de service), à intégrer la pratique de l'écrit dans la posture professionnelle et à améliorer la pratique et l'efficacité de ses écrits.

Public

Professionnels du travail social et de la protection de l'enfance

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Définir le cadre légal et réglementaire des écrits concernés
- Identifier les recueils d'observation et leur analyse en prenant en compte les destinataires de l'écrit
- Améliorer la précision de l'écriture professionnelle avec des éléments d'objectivité
- Perfectionner son écrit professionnel en « logique de destinataire » dans une visée d'aide à la décision
- Caractériser la situation

Contenus de la formation

- Les écrits professionnels et responsabilité juridique : cadre légal, notions de confidentialité, secret professionnel et partage d'informations à caractère secret
- Une information utile et objective : transmettre et repérer l'information
- Le choix du vocabulaire et du style d'écriture
- L'« effet » produit chez le récepteur du message (jeune concerné, parents, éducateur, assistante sociale, puéricultrice, cadre, magistrat, parents)
- La caractérisation de la situation lors de la conclusion du rapport

Méthodologie

- Formation ponctuée d'exercices
- Etudes de cas concrets et mises en situation
- Apports théoriques qui complètent les apprentissages expérientiels
- Fiches pratiques transmises à la fin de la formation

Intervenante

- Anne-Laure OVIZE, Responsable du Pôle Formation au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes.

Lyon : 33 cours Albert Thomas | 69003 Lyon | 04 72 77 60 60
Clermont-Ferrand : 15 rue des Frères Lumière | 63000 Clermont-Ferrand | 04 73 90 60 60
formation.conseil@creai-ara.org | www.creai-ara.org | Siret 775 647 472 00114 | Ape 8899 B

CREAI ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER, 06 38 25 31 47
c.jaber@creai-ara.org

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Bulletin d'inscription

Nous vous invitons à cliquer **ICI** pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA :
82 69 03 44 069

Référence certificat Qualiopi :
2106_CN_01774

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, autopositionnements pré et post formation, évaluations pédagogiques, questionnaires de satisfaction « à chaud » et « à froid », bilan d'acquisition des compétences délivré en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mardi 25 et Mercredi 26 mars 2025

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3ème étage

Horaires

De 9h à 17h.
Pause déjeuner libre.
Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.
Avance de frais par chaque stagiaire
(remboursement soumis à l'employeur).

Tarifs

- Pour les établissements contribuants :

  400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)

- Pour les établissements non contribuants :

  560 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)

Date limite d'inscription :

Mardi 4 mars 2025